

*notre Royaume d'Italie est chargé d'en surveiller l'exécution.*

Donné au Palais de Saint-Cloud, le vingt-neuf Mars mil huit cent cinq, et de notre Règne le premier.

L. S.

N A P O L E O N .

*Par sa Majesté l'Empereur et Roi,*

*F. MARESCALCHI.*

1806. Addi 28 Aprile.

Per Commissione del Magistrato Civile della  
Provincia di Venezia.

*Pietro Vincenti Foscarini Segr. Gener.*